

Juin 2024

« Autonomie corporelle »

**Réponses aux questions reçues avant le 21/06 à 8h de Paris**

# questions-réponses générales

1. **¿Solo la organización lead necesita ser una OSC feminista?
2. ¿Qué criterios utilizan para definir que una OSC sea feminista? CARE Perú es una ONG que trabaja con mujeres y niñas con un enfoque de género transversal, ¿eso nos calificaría como una OSC feminista?**

**Réponse :** Como se indica en el convocatoria de propuestas “La convocatoria de propuestas "Autonomía corporal en salud sexual y reproductiva" tiene por objeto financiar un fondo intermediado gestionado por estructuras asociativas que respondan a la definición establecida en el Marco Estratégico y de Rendición de Cuentas del FSOF, es decir: organizaciones feministas de la sociedad civil en toda su diversidad, formalmente constituidas o no, cuyo objetivo sea actuar a favor de la igualdad de género y provocar un cambio duradero en las relaciones sociales basadas en el género, y en particular aquellas cuya misión principal sea la defensa y promoción de los derechos efectivos y el empoderamiento de las mujeres y las niñas”.” Cf. Articulo 1 « Clausula y condiciones generales » de la convocateria. Care Peru puede presentarse como lead de un consorcio bajo la condición de que cumpla el requisito presupuestario siguiente “la organización líder del consorcio deberá, por tanto, presentar un presupuesto medio anual igual o superior a 2,8 millones de euros para un proyecto de una duración de 3 años y 2,1 millones de euros para un proyecto de una duración de 4 años”. // Comme indiqué dans le dossier d’appel d’offres « L’appel à propositions *« Autonomie corporelle en matière de santé sexuelle et reproductive »* vise à financer un fonds intermédié porté par des structures associatives répondant à la définition précisée dans le [Cadre stratégique et de redevabilité du FSOF](https://www.afd.fr/sites/afd/files/2022-01-04-10-36/fonds-soutien-organisations-feministes-fsof-cadre-strategique-redevabilite.pdf), à savoir : des « *organisations féministes de la société civile dans toute leur diversité, constituées ou non de façon formelle, qui ont pour objectif d’agir en faveur de l’égalité de genre et de transformer durablement les rapports sociaux fondés sur le genre, et particulièrement celles dont la mission principale est la défense et la promotion des droits effectifs et l’émancipation des femmes et des filles*. » ». Cf. Article 1 « Clause et conditions générales » du dossier d’Appel d’offres. Care Peru peut se présenter comme lead d’un consortium, à condition qu’elle remplisse la condition budgétaire suivante « L’organisation cheffe de file du consortium devra donc présenter un budget moyen annuel égal ou supérieur à 2.8 MEUR pour un projet d’une durée de 3 ans et 2.1 MEUR pour un projet d’une durée de 4 ans. »

1. **1. Are the only eligible countries the ones included in Annex 1 of the AFD’s countries of intervention and differentiated partnerships, or can we include other countries? 2. What is considered a region, are these the ones defined by the Directorate (p.6)? Is a region the same as a geographic zone? 3. Is there a minimum and maximum of countries required for the proposal and/or for each region? The Q&A mentions a minimum of 4 per region, but in the Call for projects there is no minimum/maximum number of countries indicated. 4. Please define how the presence of the Lead agency in the country of the targeted geographical perimeter should be proved. 5. Which will be the acceptable period (in months) for doing the initial diagnosis for the implementing CSOs partners? On the budget: 6. What is the purpose of the column Component 4 in the budget template? Can it be used, for example, when the operational costs of the Lead Agency and consortium members cannot be exactly identified with any of the Components 2 and 3? 7. "The lead CSO of the consortium will have to provide the means to visit, during the project, at least once in each of the regions targeted by the call for proposals". Does this refer to monitoring visits by the Lead and/or consortium members to the local OSCs implementing the project? Or it also includes the exchange travels for local CSOs? 8. The 50% dedicated to local CSOs is calculated to the total amount of the grant, or over the total of direct costs (meaning total grant minus the 12%)? 9. Should the external audit take place at the end of the implementation period, or is expected to take place for each project year? In page 48 of the call it is mentioned that the the expenses of the financial reports should be audited. Should this be done by the external auditor of the project, or it refers to the internal annual audit that the Lead agency has at organizational level? 10. Point 5.1: what does it mean that the budget is not revisable? 11. Will the reputational due diligence of the consortium members will be carried out by AFD or by the Lead agency? When should it be performed? (p.46 of the call) 12. Is there an indication of the amount dedicated to structural costs of local CSOs over the total amount given to each of them? (p. 48 of the call) 13. Will the regular meetings with AFD take place online or is expected that the consortium members travel?**

**Réponse : 1.** It must be a multi-country project, covering one or two regions, including countries belonging to the "Least Developed Countries" (LDC) category and corresponding to AFD's area of intervention (see Annex 1 of the Call for proposals). 2. Yes, the regions are presented in Article 1 "General terms and conditions" of the Call for proposals (p6). 3. There is no minimum or maximum number of countries. It should be noted that this is a multi-country project, which means that more than one country should be covered. 4. To justify a presence in the country, the lead of the consortium must at least carry out an intervention in this country. 5. There is no timeframe indication for the initial diagnostic but it should be noted that the project should last between 3 and 4 years. 6. Most projects follow the 3 components as formulated in the DAO, but if a project is structured around 4 components, this column of the budget template makes it possible to divide the expenditure into 4. The cross-cutting costs must be allocated by component, but if this is not possible in your proposal, the non-allocable costs could be allocated to a "component 4".7. The lead organization of the consortium must visit each of the countries covered by the project at least once. 8. At least 50% of the total grant should be dedicated to flexible funding for local CSOs. 9. An external financial audit must be provided each year the project is implemented. 10. The project budget must be €5.888m. 11. Due diligence on consortium members will be carried out by AFD, due diligence on local CSOs will be carried out by the consortium. 12. Grants to local CSOs may cover both structural and project costs, with no amount stipulated. 13. Meetings with AFD may be held online. It should be noted that regular meetings with AFD agencies in the project countries will be appreciated. **//** 1.Il doit s’agir d’un projet multi-pays, couvrant une à deux régions, comprenant des pays appartenant à la catégorie «  pays les moins avancés » (PMA)[[1]](#footnote-1) et correspondant au périmètre d’intervention de l’AFD (voir Annexe 1 du dossier d’Appel d’offres). 2. Oui, les régions sont présentées dans l’Article 1 « Clauses et conditions générales » du dossier d’Appel d’offres (p6). 3. Nous n’avons pas défini de nombre de pays minimum ni de nombre de pays maximum. A noter qu’il s’agit d’un projet multi-pays, ce qui implique forcément que plus d’un pays soit couvert. 4. Pour justifier d’une présence dans le pays, le lead du consortium doit à minima mener une intervention dans ce pays. 5. Nous n’avons pas défini de période s’agissant du diagnostic initial mais le projet doit durer entre 3 et 4 ans. 6. La plupart des projets suivent les 3 composantes telles qu’elles sont formulées dans le DAO, mais si jamais le projet était structuré autour de 4 composantes, cette item du template de budget permet de répartir les dépenses en 4. Les coûts transversaux doivent être affectés à chaque/ventilés par composante mais si ce n'est pas possible dans votre proposition, les coûts non ventilables peuvent être affectés à une « composante 4 ». 7. L’organisation Cheffe de fil du consortium doit se rendre au moins une fois dans chacun des pays couverts par le projet. 8. Au moins 50% sur le total de la subvention devront être alloués aux financements flexibles à destination des OSC locales. 9. Un audit financier externe doit être fourni chaque année de mise en œuvre du projet. 10. Le projet doit être d’un montant de 5.888 M€. 11. Les diligences sur les membres du consortium seront effectuées par l’AFD, les diligences sur les OSC locales seront effectuées par le consortium. 12. Les subventions à destination des OSC locales peuvent couvrir des frais de structures ainsi que des projets, sans consigne de montant. 13. Les meetings avec l’AFD pourront se tenir en ligne. A noter que les échanges réguliers avec les agences de l’AFD dans les pays du projet seront appréciés.

1. **How can I get support to improve the quality of our services at the health center?**

**Réponse :** As a reminder, this call is only aimed at the creation of a consortium which will be responsible for creating and implementing a financing system (intermediate fund) for local feminist CSOs, who promote bodily autonomy in terms of sexual and reproductive health. Once selected and after launching the project, this consortium will launch calls for expressions of interest aimed at local feminist CSOs in the countries selected by the consortium. For more information on the scope of the project, please refer to the dedicated website and the Call for projects in the full dossier[[2]](#footnote-2). // Pour rappel, cet appel s’adresse uniquement à la constitution d’un consortium qui sera chargé de créer et mettre en œuvre un dispositif de financement (fonds intermédié) à destination d’OSC féministes locales qui œuvrent en faveur de l’autonomie corporelle en matière de santé sexuelle et reproductive. Dans un second temps, une fois sélectionné et après lancement du projet, ce consortium lancera des appels à manifestation d'intérêt à destination des OSC féministes locales dans les pays retenus par le consortium. Pour plus d’information sur la portée du projet, se référer au site dédié et à l’Appel à projets dans le dossier complet[[3]](#footnote-3).

1. **Nous souhaitons clarifier un critère de structuration du projet. Il est mentionné dans la composante 1 - Mise à disposition de financements flexibles au niveau des OSC féministes - que « Une approche ne mettant pas en concurrence les OSC récipiendaires des fonds sera préférée ». Nous comprenons que l'AFD mettra l'accent sur un mécanisme d’identification et de sélection des OSC qui ne repose pas sur un appel à projets ouvert, évitant ainsi la mise en concurrence des organisations soumettant une demande de financement. Dans le cadre de son travail avec des OSC partenaires sur l’autonomie corporelle, Ipas privilégie une approche plus féministe, fondée sur le dialogue et des propositions de financement directement adressées à des organisations cibles. Cette approche est-elle conforme aux attentes de l'AFD?**

**Réponse :** Cette approche est conforme aux attentes de l’AFD, à condition que le réseau des OSC locales avec lesquelles IPAS travaille soit large, diversifié et qu’il ne soit pas uniquement composé d’OSC qui perçoivent déjà des financements car pour rappel, l’objectif du FSOF, et encore plus de celui-ci qui est le premier sur cette thématique, est d’apporter un appui technique et financier à des OSC qui font un travail de qualité sur le terrain mais sont éloignées des financements.

1. **Le montant du financement minimal et maximal de l'appel à projet.**

**Réponse :** Le montant du projet doit être de 5,880 millions d’euros.

1. **Bonjour, nous voulons apporter notre pierre à l'édifice dans notre localité à tambacounda lutté contre là pauvreté et l'immigration clandestine des jeunes. Nous sommes des commerçants de savon (agroalimentaire a tambacounda Senegal) nous sollicitons votre accompagnement pour pouvoir démarrer une usine de savonnerie donnant l'opportunité a nos braves femmes un travail descend...**

Pour rappel, cet appel s’adresse uniquement à la constitution d’un consortium qui sera chargé de créer et mettre en œuvre un dispositif de financement (fonds intermédié) à destination d’OSC féministes locales qui œuvrent en faveur de l’autonomie corporelle en matière de santé sexuelle et reproductive. Pour plus d’information sur la portée du projet, se référer au site dédié et à l’Appel à projets dans le dossier complet[[4]](#footnote-4).

1. **Bonjour, Nous avons bien reçu votre appel à projet dont les objectifs cadrent effectivement avec notre champ de compétences. Et nous voulons bien y répondre.
Mais nous sommes butté comme la majorité des OSC du Gabon au critère relatif au montant du budget annuel. Il nous est difficile d'avoir ce montant. Le planifier oui mais l'ayant obtenu non. Et pourtant nous travaillons avec les autres partenaires qui financent nos activités. Le montant du budget annuel exigé reste trop élevé pour les OSCs du Gabon. Est-il possible de revoir ce critère s'il vous plaît ?**

Il n’est pas possible de revoir ce critère : « L’organisation cheffe de file du consortium devra donc présenter un budget moyen annuel égal ou supérieur à 2.8 MEUR pour un projet d’une durée de 3 ans et 2.1 MEUR pour un projet d’une durée de 4 ans. ». A noter qu’il ne concerne que l’OSC lead du consortium.

1. **La note de présentation de la structure se fera de quelle façon. Aussi comment choisir les fiches ?**

Vous trouverez dans le dossier d’appel d’offres et ses annexes l’ensemble des canevas à compléter. Des fiches de renseignement sont à compléter pour le lead du consortium et les membres (VIII. LA FICHE DE RENSEIGNEMENT RELATIVE AU PORTEUR DU PROJET et IX. LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS DES PARTENAIRES dans le dossier d’Appel d’offres).

1. **Bonsoir l'équipe svp pouvons-nous savoir si une association qui vient de naître peut-elle postuler ? Si oui quel sont les documents à fournir ?**

L’ensemble des pièces à fournir sont citées dans le dossier d’Appel d’offre. Le soumissionnaire doit fournir : une note-projet (section III du dossier d’Appel à projet) accompagnée d’un canevas financier (section IV du dossier d’Appel à projet), d’une lettre de soumission (section V du dossier d’Appel à projet), d’un cadre logique (section VI du dossier d’Appel à projet), d’un chronogramme (section VII) des fiches de renseignements du porteur et des structures du consortium le cas échéant (sections VIII et IX du dossier d’Appel à projet), du tableau des flux financiers au sein du consortium (le cas échéant, section X du dossier d’Appel à projet) et du dossier administratif (section XI du dossier d’Appel à projet). Le dossier administratif doit être composé de :

* Copie des statuts signés ;
* Copie de la déclaration d’enregistrement en préfecture et/ou dans tout Registre pertinent (i.e Registre du Commerce et des Sociétés, publication au Journal Officiel etc.) ou équivalent selon règlementation du pays dans lequel la structure a son siège;
* Liste datée et les coordonnées des membres du Conseil d’Administration ou équivalent, du bureau dans le cas d’une OSC et des principaux dirigeant∙es dont le/la représentant∙e légal∙e, sur laquelle figure la date des dernières élections, le cas échéant ;
* Organigramme daté et signé par le/la représentant∙e légal∙e ;
* Rapports d’activités des trois dernières années ;
* Dernier compte-rendu d’Assemblée Générale ou au minimum l’ordre du jour de la dernière Assemblée Générale et les principales résolutions ;
* Bilans et Comptes d’exploitation des trois derniers exercices certifiés et audités (avec les annexes et notes explicatives), validés par l’AG, faisant ressortir l’origine (publique ou privée) des ressources financières dans le cas d’une OSC ;
* Budget prévisionnel pour l’exercice en cours, global et dans le(s) pays de mise en œuvre du projet faisant apparaitre la liste des financements publics envisagés en indiquant s’ils sont sollicités ou acquis, tel que validé en AG, et signé ;
* Liste des financeurs privés contribuant à plus de 5% du dernier budget de la structure validée en AG et/ou à plus de 5% du budget du projet présenté et composition de leur Conseil d’administration ;
* Pièce d’identité du ou des bénéficiaires effectifs (Le Décret n°2018-284 du 18 avril 2018, définit le bénéficiaire effectif comme, la personne physique qui exerce in fine un pouvoir de contrôle sur la personne morale, par sa détention capitalistique ou ses droits de vote ou le représentant légal de la personne morale, en l’absence d’exercice in fine d’un pouvoir de contrôle par la détention capitalistique ou de droits de vote).

Pour rappel, cet appel s’adresse uniquement à la constitution d’un consortium qui sera chargé de créer et mettre en œuvre un dispositif de financement (fonds intermédié) à destination d’OSC féministes locales qui œuvrent en faveur de l’autonomie corporelle en matière de santé sexuelle et reproductive. Dans un second temps, une fois sélectionné et après lancement du projet, ce consortium lancera des appels à manifestation d'intérêt à destination des OSC féministes locales dans les pays retenus par le consortium. Pour plus d’information sur la portée du projet, se référer au site dédié et à l’Appel à projets dans le dossier complet[[5]](#footnote-5).

1. **Nous vous contactons au nom de notre association, qui œuvre pour l'amélioration des conditions de vie des femmes et des enfants en situation difficile dans le nord du Maroc. Nous préparons actuellement notre dossier de candidature pour le projet intitulé "Autonomie Corporelle en Matière de Santé Sexuelle et Reproductive" dans le cadre de notre demande de reconnaissance en tant qu'association d'utilité publique. Nous avons quelques questions concernant le dépôt du dossier : Étapes de Dépôt du Dossier : Pourriez-vous nous fournir une explication détaillée des étapes nécessaires pour soumettre notre dossier de candidature ? Cela inclut les documents requis, les formulaires à remplir et les délais à respecter. Soutien Financier : Nous aimerions savoir comment le soutien financier est envoyé aux associations sélectionnées. Est-ce que les fonds sont versés via une inscription sur le portail Oscar ou par virement bancaire direct sur le compte de l'association ? Nous voulons nous assurer que nous suivons la procédure correcte pour recevoir des fonds potentiels. Table d'Annulation : Nous avons remarqué que nous n'avons pas de table d'annulation dans notre dossier actuel. Est-il possible de télécharger le fichier sans inclure cette table ? Si non, pourriez-vous nous indiquer comment procéder pour compléter cette partie de notre dossier ?**

**Réponse :** Pour rappel, cet appel s’adresse uniquement à la constitution d’un consortium qui sera chargé de créer et mettre en œuvre un dispositif de financement (fonds intermédié) à destination d’OSC féministes locales. Dans un second temps : une fois sélectionné et après lancement du projet, ce consortium lancera des appels à manifestation d'intérêt à destination des OSC féministes locales dans les pays retenus par le consortium.

Chaque consortium qui réponde à cette Appel à projet, doit se rendre sur la page web dédiée à l’Appel[[6]](#footnote-6), déposer son offre via le formulaire de dépôt en ligne. L’offre doit être composée des pièces requises telles que décrites dans le dossier d’Appel d’offre : une note-projet (section III du dossier d’Appel d’offres) accompagnée d’un canevas financier (section IV du dossier d’Appel d’offres), d’une lettre de soumission (section V du dossier d’Appel d’offres), d’un cadre logique (section VI du dossier d’Appel d’offres), d’un chronogramme (section VII dossier d’Appel d’offres) des fiches de renseignements du porteur et des structures du consortium le cas échéant (sections VIII et IX du dossier d’Appel d’offres), du tableau des flux financiers au sein du consortium (le cas échéant, section X du dossier d’Appel d’offres) et du dossier administratif (section XI du dossier d’Appel d’offres). La date limite de dépôt des offres est indiquée dans le dossier d’Appel d’offres et sur le site de l’Appel à projet : les offres sont à remettre au plus tard le vendredi 30 août 2024 à 08h00, heure de Paris. Les fonds sont versés par tranches, par virement sur le compte bancaire à l’organisation cheffe de fil du consortium ou à l’ensemble des membres.

1. **Bonsoir chers tous, ma question est celle ci comment pouvons obtenir le fichier à remplir ?**

**Réponse :** L’ensemble des pièces à fournir et compléter se trouve dans le dossier d’Appel d’offres à télécharger sur la page dédiée à l’Appel d’offres : une note-projet (section III du dossier d’Appel d’offres) accompagnée d’un canevas financier (section IV du dossier d’Appel d’offres), d’une lettre de soumission (section V du dossier d’Appel d’offres), d’un cadre logique (section VI du dossier d’Appel d’offres), d’un chronogramme (section VII dossier d’Appel d’offres) des fiches de renseignements du porteur et des structures du consortium le cas échéant (sections VIII et IX du dossier d’Appel d’offres), du tableau des flux financiers au sein du consortium (le cas échéant, section X du dossier d’Appel d’offres) et du dossier administratif (section XI du dossier d’Appel d’offres). Vous trouverez également en annexes, un canevas de budget et un canevas de chronogramme.

1. **J’ai noté que l’organisation doit être féministe et avoir déjà proposé des actions concernant les DSSR. Nous souhaitons travailler conjointement entre deux association. Pour SID situé au Bénin, aucun problème, mais pour Atinssa, ce n’est pas encore notre ligne d’action. Bien sûr, nous souhaitons nous élargir que ce sont des actions et des sujets vers lesquels nous souhaitons nous tourner. Ma question est la suivante : Pouvons-nous tout de même travailler conjointement avec la présentation des deux organisations ou uniquement sous l’organisation SID ?**

**Réponse :** Comme indiqué dans le dossier d’Appel d’offres « L’appel à propositions *Autonomie corporelle en matière de santé sexuelle et reproductive* vise à financer un fonds intermédié porté par des structures associatives répondant à la définition précisée dans le [Cadre stratégique et de redevabilité du FSOF](https://www.afd.fr/sites/afd/files/2022-01-04-10-36/fonds-soutien-organisations-feministes-fsof-cadre-strategique-redevabilite.pdf), à savoir, des « *organisations féministes de la société civile dans toute leur diversité, constituées ou non de façon formelle, qui ont pour objectif d’agir en faveur de l’égalité de genre et de transformer durablement les rapports sociaux fondés sur le genre, et particulièrement celles dont la mission principale est la défense et la promotion des droits effectifs et l’émancipation des femmes et des filles*. » et disposant « *d’une expertise confirmée sur l’autonomie corporelle et le secteur des droits et de la santé sexuels et reproductifs* » ». Voir l’article 1 « Clauses et conditions générales » du dossier d’Appel d’offres pour plus de précisions sur le type d’expertise et d’expérience requis. A noter que « L’organisation cheffe de file du consortium devra donc présenter un budget moyen annuel égal ou supérieur à 2.8 MEUR pour un projet d’une durée de 3 ans et 2.1 MEUR pour un projet d’une durée de 4 ans. ».

1. **Est ce que je peux être votre partenaire ?**

**Réponse :** Pour rappel, cet appel s’adresse uniquement à la constitution d’un consortium qui sera chargé de créer et mettre en œuvre un dispositif de financement (fonds intermédié) à destination d’OSC féministes locales qui œuvrent en faveur de l’autonomie corporelle en matière de santé sexuelle et reproductive. Pour plus d’information sur la portée du projet, se référer au site dédié et à l’Appel à projets dans le dossier complet[[7]](#footnote-7).

1. **Bonsoir à vous. J'ai pris connaissance de cet appel à projet, malheureusement aujourdh'hui et j'ose quand même avec tout respect de vous questionner. J'aimerais savoir s'il n'y pas un formulaire/template à suivre?**

**Réponse :** L’ensemble des pièces à fournir et compléter se trouve dans le dossier d’Appel d’offres à télécharger sur la page dédiée à l’Appel d’offres : une note-projet (section III du dossier d’Appel d’offres) accompagnée d’un canevas financier (section IV du dossier d’Appel d’offres), d’une lettre de soumission (section V du dossier d’Appel d’offres), d’un cadre logique (section VI du dossier d’Appel d’offres), d’un chronogramme (section VII dossier d’Appel d’offres) des fiches de renseignements du porteur et des structures du consortium le cas échéant (sections VIII et IX du dossier d’Appel d’offres), du tableau des flux financiers au sein du consortium (le cas échéant, section X du dossier d’Appel d’offres) et du dossier administratif (section XI du dossier d’Appel d’offres). Vous trouverez également en annexes, un canevas de budget et un canevas de chronogramme.

1. **On behalf of WOFAK I wish to express my interest in this call, I am seeking to know whether there is available templates for the attachments that can be shared.**

**Réponse :** All the documents to be submitted can be found in the tender dossier, which can be downloaded from the page dedicated to the call for proposals: a project note (section III of the tender dossier) accompanied by a financial outline (section IV of the tender dossier), a submission letter (section V of the tender dossier), a logical framework (section VI of the tender dossier), a timetable (section VII of the call for tenders dossier), the information sheets for the project leader and the consortium structures, if applicable (sections VIII and IX of the call for tenders dossier), the table of financial flows within the consortium (if applicable, section X of the call for tenders dossier) and the administrative file (section XI of the call for tenders dossier). You will also find a budget outline and a timetable outline in the appendices. L’ensemble des pièces à fournir et compléter se trouve dans le dossier d’Appel d’offres à télécharger sur la page dédiée à l’Appel d’offres : une note-projet (section III du dossier d’Appel d’offres) accompagnée d’un canevas financier (section IV du dossier d’Appel d’offres), d’une lettre de soumission (section V du dossier d’Appel d’offres), d’un cadre logique (section VI du dossier d’Appel d’offres), d’un chronogramme (section VII dossier d’Appel d’offres) des fiches de renseignements du porteur et des structures du consortium le cas échéant (sections VIII et IX du dossier d’Appel d’offres), du tableau des flux financiers au sein du consortium (le cas échéant, section X du dossier d’Appel d’offres) et du dossier administratif (section XI du dossier d’Appel d’offres). Vous trouverez également en annexes, un canevas de budget et un canevas de chronogramme.

1. **Madame, Monsieur, C'est avec plaisir que nous avons découvert cet Appel d'Offre et comprenons bien qu'il nous faut être en Consortium. Ainsi, est-ce le nom de la personne ressource du Consortium qu'il nous faut renseigner au niveau des informations de la structure ou plutôt devons-nous donner les informations de la structure Cheffe de fil à cette étape SVP ?**

**Réponse :** Le modèle de la fiche de renseignement s’agissant du porteur de projet (l’OSC Cheffe de fil du consortium) se trouve dans le dossier d’Appel d’Offres, à télécharger sur la page dédiée à l’Appel d’offre (section VIII). Il faut y renseigner des informations sur la structure, la.le représent.e légal.e, les personnes de contact pour le projet. Une fiche de renseignement sur les autres organisations membres du consortium est également à compléter. Le modèle est également dans le dossier d’Appel d’offres (section IX).

1. **Bonjour, Je souhaitais savoir s'il était possible pour une même organisation de candidater plusieurs fois. Et si oui il y a t il une limite d'application?**

**Réponse :** Il est possible pour une même organisation de candidater dans plusieurs consortiums, mais pas en tant que Cheffe de fil. Une organisation ne peut se présenter comme Cheffe de fil de consortium que dans une seule offre.

1. **ODDPH est une plate forme qui regroupe plusieurs organisations des personnes handicapees et certaines feminines, pouvons-nous postuler seul ou se regrouper en consortium est une condition sine qua none? pouvons-nous regrouper avec d'autres pays de la region? par exemple le Rwanda et le Burundi?**

**Réponse :** Cet Appel d’offres s’adresse uniquement à la constitution d’un consortium qui sera chargé de créer et mettre en œuvre un dispositif de financement (fonds intermédié) à destination d’OSC féministes locales. Il doit s’agir d’un projet multi-pays, couvrant une à deux régions, comprenant des pays appartenant à la catégorie «  pays les moins avancés » (PMA)[[8]](#footnote-8) et correspondant au périmètre d’intervention de l’AFD (voir Annexe 1 du dossier d’Appel d’offres). Pour plus d’informations sur le périmètre géographique de cet Appel, merci de vous référez à l’Article 1 du dossier d’Appel d’offres, « Clauses et Conditions générales ».

1. **Est il possible que la Croix Rouge de Cote d'Ivoire comité local de Yopougon peut être concerné par cet appel à projet?**

**Réponse :** Pour rappel, cet Appel d’offres s’adresse uniquement à la constitution d’un consortium qui sera chargé de créer et mettre en œuvre un dispositif de financement (fonds intermédié) à destination d’OSC féministes locales. Il doit s’agir d’un projet multi-pays, couvrant une à deux régions et comprendre des pays appartenant à la catégorie «  pays les moins avancés » (PMA)[[9]](#footnote-9). Pour plus d’informations sur le type d’organisations pouvant répondre à l’Appel d’offres et le périmètre géographique de cet Appel, merci de vous référez à l’Article 1 du dossier d’Appel d’offres, « Clauses et Conditions générales ».

1. **Bonjour, pour un consortium composé de petites organisations, je voudrais savoir si c'est obligatoire que l'organisation chef de file ait les 2,1 M€**

**Réponse :** L’organisation cheffe de file du consortium devra donc présenter un budget moyen annuel égal ou supérieur à 2.8 MEUR pour un projet d’une durée de 3 ans et 2.1 MEUR pour un projet d’une durée de 4 ans.

1. **Agissant en tant que Responsable de Programme représente la ICODEH HAITI C'est avec le plus grand plaisir que vous contacte pour vous demander de bien vouloir nous mettre en contact avec des ONGs Françaises un pour une proposition de partenariat pour cette APPEL À PROJETS "AUTONOMIE CORPORELLE EN MATIÈRE DE SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE**

**Réponse :** Pour rappel, cet appel s’adresse uniquement à la constitution d’un consortium qui sera chargé de créer et mettre en œuvre un dispositif de financement (fonds intermédié) à destination d’OSC féministes locales qui œuvrent en faveur de l’autonomie corporelle en matière de santé sexuelle et reproductive. Dans un second temps, une fois sélectionné et après lancement du projet, ce consortium lancera des appels à manifestation d'intérêt à destination des OSC féministes locales dans les pays retenus par le consortium. Pour plus d’information sur la portée du projet, se référer au site dédié et à l’Appel à projets dans le dossier complet[[10]](#footnote-10). Si Haïti était sélectionnée par le consortium d’OSC qui mettra en œuvre le projet, nous pourrons vous mettre en contact avec lui.

1. **Bonjour, merci pour cette opportunité offerte aux organisations féminines. J'aimerais bien savoir comment postuler car nous sommes une jeune association à but non lucratif. Devons nous faire partie d'un consortium ? Si oui comment faire pour y intégrer ? Merci**

**Réponse :** Cet Appel s’adresse uniquement à la constitution d’un consortium qui sera chargé de créer et mettre en œuvre un dispositif de financement (fonds intermédié) à destination d’OSC féministes locales qui œuvrent en faveur de l’autonomie corporelle en matière de santé sexuelle et reproductive. Pour constituer un consortium, il vous faut vous rapprocher d’autres organisations. Dans un second temps, une fois sélectionné et après lancement du projet, ce consortium lancera des appels à manifestation d'intérêt à destination des OSC féministes locales dans les pays retenus par le consortium. Pour plus d’information sur la portée du projet, se référer au site dédié et à l’Appel à projets dans le dossier complet[[11]](#footnote-11). Pour soumettre votre dossier, vous devez, sur la page dédiée à l’Appel d’offres, déposer votre offre via le formulaire de dépôt en ligne. L’offre doit être composée des pièces requises telles que décrites dans le dossier d’Appel d’offre : une note-projet (section III du dossier d’Appel d’offres) accompagnée d’un canevas financier (section IV du dossier d’Appel d’offres), d’une lettre de soumission (section V du dossier d’Appel d’offres), d’un cadre logique (section VI du dossier d’Appel d’offres), d’un chronogramme (section VII dossier d’Appel d’offres) des fiches de renseignements du porteur et des structures du consortium le cas échéant (sections VIII et IX du dossier d’Appel d’offres), du tableau des flux financiers au sein du consortium (le cas échéant, section X du dossier d’Appel d’offres) et du dossier administratif (section XI du dossier d’Appel d’offres). L’organisation cheffe de file du consortium devra donc présenter un budget moyen annuel égal ou supérieur à 2.8 MEUR pour un projet d’une durée de 3 ans et 2.1 MEUR pour un projet d’une durée de 4 ans.

1. **Bonjour à l'équipe AFD, Je suis de la République Démocratique du Congo, j'ai lu l'appel d'offre et je vois comme si il s'adresse seulement aux organisations féminines. Sur ce, je vais demander si la notre aussi postuler, surtout qu'elle a des activités dans la santé (Energie pour la santé) et sont plus les femmes qui sont plus concernées.
Votre réponse s'il vous plaît.**

**Réponse :** Comme indiqué dans le dossier d’Appel d’offres « L’appel à propositions *Autonomie corporelle en matière de santé sexuelle et reproductive* vise à financer un fonds intermédié porté par des structures associatives répondant à la définition précisée dans le [Cadre stratégique et de redevabilité du FSOF](https://www.afd.fr/sites/afd/files/2022-01-04-10-36/fonds-soutien-organisations-feministes-fsof-cadre-strategique-redevabilite.pdf), à savoir, des « *organisations féministes de la société civile dans toute leur diversité, constituées ou non de façon formelle, qui ont pour objectif d’agir en faveur de l’égalité de genre et de transformer durablement les rapports sociaux fondés sur le genre, et particulièrement celles dont la mission principale est la défense et la promotion des droits effectifs et l’émancipation des femmes et des filles*. » et disposant « *d’une expertise confirmée sur l’autonomie corporelle et le secteur des droits et de la santé sexuels et reproductifs* » ». Voir l’article 1 « Clauses et conditions générales » du dossier d’Appel d’offres pour plus de précisions sur le type d’expertise et d’expérience requis. A noter que « L’organisation cheffe de file du consortium devra donc présenter un budget moyen annuel égal ou supérieur à 2.8 MEUR pour un projet d’une durée de 3 ans et 2.1 MEUR pour un projet d’une durée de 4 ans. ».

1. **L'AFD est au service et au cœur du développement, il arrive lorsqu'on dépose y a pas une réponse or notre association aspire à éradiquer la pauvreté et remplacer avec le développement**

**Réponse :** Cet Appel s’adresse uniquement à la constitution d’un consortium qui sera chargé de créer et mettre en œuvre un dispositif de financement (fonds intermédié) à destination d’OSC féministes locales qui œuvrent en faveur de l’autonomie corporelle en matière de santé sexuelle et reproductive. Dans un second temps, une fois sélectionné et après lancement du projet, ce consortium lancera des appels à manifestation d'intérêt à destination des OSC féministes locales dans les pays retenus par le consortium. Pour plus d’information sur la portée du projet, se référer au site dédié et à l’Appel à projets dans le dossier complet[[12]](#footnote-12).

1. **Bonjour. Puis-je accéder au canneva de projet utilisé par l'AFD? Si non chaque organisation peut avoir son canneva à suivre pour soumissionner.**

**Réponse :** L’ensemble des pièces à fournir et compléter se trouve dans le dossier d’Appel d’offres à télécharger sur la page dédiée à l’Appel d’offres : une note-projet (section III du dossier d’Appel d’offres) accompagnée d’un canevas financier (section IV du dossier d’Appel d’offres), d’une lettre de soumission (section V du dossier d’Appel d’offres), d’un cadre logique (section VI du dossier d’Appel d’offres), d’un chronogramme (section VII dossier d’Appel d’offres) des fiches de renseignements du porteur et des structures du consortium le cas échéant (sections VIII et IX du dossier d’Appel d’offres), du tableau des flux financiers au sein du consortium (le cas échéant, section X du dossier d’Appel d’offres) et du dossier administratif (section XI du dossier d’Appel d’offres). Vous trouverez également en annexes, un canevas de budget et un canevas de chronogramme.

1. **Chers membres de l'Agence Française de Développement, Nous vous écrivons pour demander des clarifications concernant l'appel à propositions récent. 1. Quel est le nombre maximum de pays par région pouvant être inclus dans un projet proposé ? 2. Existe-t-il un nombre minimum ou maximum d'OSC locales devant être incluses dans le consortium ? 3. Y a-t-il un nombre minimum ou maximum de groupes bénéficiaires d'OSC par pays qui doit être respecté ? 4. À la page 46 du document, il est mentionné : « Il est possible d’inclure dans la composante 1 du projet l’appui financier à l’achat et la distribution d’intrants en planification familiale mais à visée non commerciale et sans excéder les 10% de l’enveloppe globale du projet. » Pourriez-vous confirmer que « visée non commerciale » signifie que, bien qu'une légère marge bénéficiaire soit réalisée, tous les bénéfices sont réinjectés dans des programmes de marketing social. 5. À la page 48, il est indiqué : « Différents canaux de financements pourront être proposés pour identifier des initiatives d’OSC de montants réduits (5 000€ à 250 000€). » Pourriez-vous confirmer que nous ne pouvons pas dépasser la limite de 250 000€ sur la période du projet avec une seule OSC ?**

**Réponse :** 1. Nous n’avons pas défini de nombre maximum pays. A noter que le projet doit couvrir une à deux régions, comprenant des pays appartenant à la catégorie «  pays les moins avancés » (PMA)[[13]](#footnote-13) et correspondant au périmètre d’intervention de l’AFD (voir Annexe 1 du dossier d’Appel d’offres). Pour plus d’informations sur le périmètre géographique de cet Appel, merci de vous référez à l’Article 1 du dossier d’Appel d’offres, « Clauses et Conditions générales ». 2. Nous n’avons pas défini de nombre minimum ou maximum d’OSC locales à inclure dans le consortium. A noter que la présence d’au moins une OSC locale sera apprécié. Voir l’article 1 « Clauses et conditions générales » du dossier d’Appel d’offres pour plus de précisions sur le type d’expertise et d’expérience requis. 3. Nous n’avons pas défini de nombre minimum ou maximum d’OSC locales bénéficiaires. 4. La distribution d’intrants doit être à but non-lucratif. Si une légère marge est réalisée, elle doit impérativement être réinjectée dans les activités du projet et cela doit être vérifiable par l’AFD. 5. La limite est effectivement de 250 000€. En revanche, une même OSC peut bénéficier de plusieurs subventions, en gardant à l’esprit que l’objectif du FSOF est de financer une variété d’OSC. A noter, qu’un équilibre entre financements de très faible montant d’une part, et de moyen montant d’autre part, sera recherché afin de pouvoir soutenir des petites structures traditionnellement éloignées des financements extérieurs sans toutefois démultiplier ce type d’appui afin de garantir la faisabilité du projet dans son exécution.

1. **The consortium lead organization will have to demonstrate a presence in at least one of the countries of the targeted geographical perimeter, the consortium having to ensure the geographical coverage of the project.”  Comment doit-on interpréter cette condition et surtout le terme « a presence » ?**

**Réponse :** To justify a presence in a country, the lead of the consortium must at least carry out an intervention in this country. // Pour justifier d’une présence dans le pays, le lead du consortium doit à minima mener une intervention dans ce pays.

1. **Most of the bid documents are in French, and some in English. However, the website states that only submissions using the French documents will be legally binding. It states that the application process is open internationally, but doesn't state if applications are only accepted when written in French, would you be able to clarify on this, at all?**

**Réponse :** The project proposal can be written in French, Spanish or English. All the documents are in English in the English Call for proposals page[[14]](#footnote-14) (with the exception of the PowerPoint presentation and the feedback of the consultation meeting). The English and Spanish versions of the Call for proposals published by AFD are not legally binding for AFD, as they have not been officially translated. Only the French version of the Call for proposals is legally binding for AFD. // La proposition de projet peut être rédigée en français, en espagnol ou en anglais. Tous les documents sont en anglais dans le dossier d’Appel d’offres à télécharger sur la page dédiée à l’Appel en anglais[[15]](#footnote-15) (à l’exception de la présentation PowerPoint et du compte-rendu de la réunion de concertation). Simplement, n’ayant pas bénéficié d’une traduction officielle, les versions anglaise et espagnole du dossier d’Appel d’offres, publiées par l’AFD ne sont pas juridiquement contraignantes pour l’AFD, seul le dossier d’Appel d’offre en français, l’est.

1. **ARROW AFRICA is a nonprofit organisation working on a health program, kindly include our organisation in your funding program**

**Réponse :** Cet Appel s’adresse uniquement à la constitution d’un consortium qui sera chargé de créer et mettre en œuvre un dispositif de financement (fonds intermédié) à destination d’OSC féministes locales qui œuvrent en faveur de l’autonomie corporelle en matière de santé sexuelle et reproductive. Dans un second temps, une fois sélectionné et après lancement du projet, ce consortium lancera des appels à manifestation d'intérêt à destination des OSC féministes locales dans les pays retenus par le consortium. Pour plus d’information sur la portée du projet, se référer au site dédié et à l’Appel à projets dans le dossier complet[[16]](#footnote-16).

1. [Conférences | Les pays les moins avancés | Nations Unies](https://www.un.org/fr/conferences/least-developed-countries) [↑](#footnote-ref-1)
2. [Call for projects “Bodily autonomy in sexual and reproductive health” | AFD - Agence Française de Développement](https://www.afd.fr/en/call-for-project-bodily-autonomy-in-sexual-and-reproductive-health) [↑](#footnote-ref-2)
3. [Appel à projets "Autonomie corporelle en matière de santé sexuelle et reproductive" | AFD - Agence Française de Développement](https://www.afd.fr/fr/appel-projets-autonomie-corporelle-en-matiere-de-sante-sexuelle-et-reproductive) [↑](#footnote-ref-3)
4. [Appel à projets "Autonomie corporelle en matière de santé sexuelle et reproductive" | AFD - Agence Française de Développement](https://www.afd.fr/fr/appel-projets-autonomie-corporelle-en-matiere-de-sante-sexuelle-et-reproductive) [↑](#footnote-ref-4)
5. [Appel à projets "Autonomie corporelle en matière de santé sexuelle et reproductive" | AFD - Agence Française de Développement](https://www.afd.fr/fr/appel-projets-autonomie-corporelle-en-matiere-de-sante-sexuelle-et-reproductive) [↑](#footnote-ref-5)
6. [Appel à projets "Autonomie corporelle en matière de santé sexuelle et reproductive" | AFD - Agence Française de Développement](https://www.afd.fr/fr/appel-projets-autonomie-corporelle-en-matiere-de-sante-sexuelle-et-reproductive) [↑](#footnote-ref-6)
7. [Appel à projets "Autonomie corporelle en matière de santé sexuelle et reproductive" | AFD - Agence Française de Développement](https://www.afd.fr/fr/appel-projets-autonomie-corporelle-en-matiere-de-sante-sexuelle-et-reproductive) [↑](#footnote-ref-7)
8. [Conférences | Les pays les moins avancés | Nations Unies](https://www.un.org/fr/conferences/least-developed-countries) [↑](#footnote-ref-8)
9. [Conférences | Les pays les moins avancés | Nations Unies](https://www.un.org/fr/conferences/least-developed-countries) [↑](#footnote-ref-9)
10. [Appel à projets "Autonomie corporelle en matière de santé sexuelle et reproductive" | AFD - Agence Française de Développement](https://www.afd.fr/fr/appel-projets-autonomie-corporelle-en-matiere-de-sante-sexuelle-et-reproductive) [↑](#footnote-ref-10)
11. [Appel à projets "Autonomie corporelle en matière de santé sexuelle et reproductive" | AFD - Agence Française de Développement](https://www.afd.fr/fr/appel-projets-autonomie-corporelle-en-matiere-de-sante-sexuelle-et-reproductive) [↑](#footnote-ref-11)
12. [Appel à projets "Autonomie corporelle en matière de santé sexuelle et reproductive" | AFD - Agence Française de Développement](https://www.afd.fr/fr/appel-projets-autonomie-corporelle-en-matiere-de-sante-sexuelle-et-reproductive) [↑](#footnote-ref-12)
13. [Conférences | Les pays les moins avancés | Nations Unies](https://www.un.org/fr/conferences/least-developed-countries) [↑](#footnote-ref-13)
14. [Call for projects “Bodily autonomy in sexual and reproductive health” | AFD - Agence Française de Développement](https://www.afd.fr/en/call-for-project-bodily-autonomy-in-sexual-and-reproductive-health) [↑](#footnote-ref-14)
15. [Call for projects “Bodily autonomy in sexual and reproductive health” | AFD - Agence Française de Développement](https://www.afd.fr/en/call-for-project-bodily-autonomy-in-sexual-and-reproductive-health) [↑](#footnote-ref-15)
16. [Appel à projets "Autonomie corporelle en matière de santé sexuelle et reproductive" | AFD - Agence Française de Développement](https://www.afd.fr/fr/appel-projets-autonomie-corporelle-en-matiere-de-sante-sexuelle-et-reproductive) [↑](#footnote-ref-16)